

Avocats Sans Frontières

Newsletter 2003 - II

Cher lecteur,

J'ai le plaisir de vous transmettre la deuxième édition de notre Newsletter. A ceux qui la reçoivent pour la première fois, je signale que la première édition se trouve sur notre [site Internet](#).

La grande nouvelle de ces dernières semaines est sans aucun doute l'octroi par l'Union Européenne d'un montant de 780.000 Euro pour un programme de formation à grande échelle au Rwanda. Cette subvention permettra à Avocats Sans Frontières de former trois mille cinq cents Inyangamugayo, des citoyens qui agiront comme juges au niveau des districts des juridictions Gacaca. ASF confirme ainsi sa volonté de continuer à soutenir les efforts du peuple rwandais pour en finir avec le contentieux du génocide de 1994.

Côté organisationnel, Avocats Sans Frontières se lance dans une grande campagne d'adhésion. Cette campagne vise dans un premier temps les praticiens du droit. C'est un premier pas vers une politique plus intense d'adhésion incluant le développement du service aux membres. Celui-ci sera développé, ainsi que d'autres projets, dans le plan d'action 2004-2007 d'Avocats Sans Frontières, qui verra le jour début 2004.

Entre-temps, il est dès à présent indispensable qu'ASF augmente ses fonds propres pour assurer son indépendance et sa survie à long terme. Les financements qu'ASF reçoit pour ses projets ne peuvent être affectés aux fonds propres étant donné que cet argent ne peut être utilisé que pour les activités menées dans les missions et non pour l'organisation elle-même. ASF ne peut constituer des réserves qu'en augmentant considérablement les fonds provenant de dons privés.

Je profite dès lors de l'opportunité pour faire appel à votre générosité. Si vous pensez qu'il est important qu'ASF poursuive ses activités, faites un don. L'association a réellement besoin de votre soutien.

Les dons de 30 Euro et plus sont déductibles fiscalement (en Belgique). Les informations pratiques concernant les dons et les affiliations se trouvent au bas de la présente.

Bonne lecture !

Peter Van der Auweraert
Directeur
Avocats Sans Frontières

Timor Leste

Priscila Beltrame, juriste brésilienne et responsable de projet pour les *Public Defenders* (PD) est arrivée à Dili. Dans un premier temps elle commence une période "d'observation" afin de bien intégrer le contexte du pays, de prendre contact avec les différents intervenants au niveau du bureau des PD ainsi qu'à l'établissement d'une relation plus proche avec chacun des *Public Defender*. Les

modules de formations ne commenceront qu'aux environs d'octobre. Nous attendons, en effet, le recrutement de deux à trois nouveaux *Publics Defenders* par le Ministère de la Justice.

L'étude sur le droit traditionnel a démarré sa phase de récolte de données sur le terrain. Un ajustement de certaines questions s'est avéré nécessaire. Cette phase devrait être achevée début septembre.

Un groupe de travail sur la justice traditionnelle s'est mis en place à Dili. ASF en fait partie. Il vise à mieux coordonner les différents programmes et donnera sans doute plus de poids à une reconnaissance de la nécessité de tenir compte de ce type de justice dans le contexte timorais.

Les projets de lois concernant le statut de l'Avocat, celui du Public Defender et le statut du Barreau ont été révisés et corrigés, ceci afin de minimiser les risques de contradictions et assurer une cohérence entre ces différents documents. Un plan de formation pour les Avocats a été écrit et budgété. ASF pense également à la possibilité d'envoyer quelques avocats à Macao afin qu'ils se familiarisent à la réalité d'un Barreau.

Christophe Morvan a pris la place de George Mukkath en tant que chef de mission.

Rwanda

Le Rwanda vient de vivre la première élection présidentielle pluraliste depuis son indépendance en 1962, et c'est le scrutin le plus important organisé depuis le génocide de 1994. Ces élections présidentielles, qui ont eu lieu ce 25 août 2003, ont été remportées par le président sortant Paul Kagame, qui a été élu à 95,5%. Cette large victoire est toutefois contestée par le principal candidat de l'opposition Faustin Twagiramungu. La Mission d'observation des élections de l'Union européenne estime que cette victoire laisse une impression contrastée, ce que conteste la commission électorale nationale.

Dans ce contexte politique sujet à toutes les attentions et projections, ASF a poursuivi et adapté la tenue de ses activités.

Le programme d'observation des Juridictions Gacaca a pu s'effectuer jusqu'à la fin du mois de juillet ; le mois d'août ayant vu l'arrêt des réunions au sein des juridictions observées en raison de l'agenda politique. Ces dernières devraient reprendre une fois l'échéance électorale terminée.

Le programme Mémoire des Procès de Génocide (jurisprudence relative au contentieux du génocide) a vu la finalisation du Tome IV, dont la parution est prévue au cours du mois de septembre. Un séminaire portant sur la jurisprudence de ce contentieux du génocide sera organisé au cours de ce même mois, regroupant différents acteurs judiciaires. Entre temps, les travaux concernant le tome V ont déjà été lancés.

Le projet de formation des juges Gacaca « Inyangamugayo » a été sélectionné par la Commission européenne, qui va le soutenir financièrement. Toutefois, le démarrage de ce projet dépend de l'agenda institutionnel des autorités en charge des juridictions Gacaca, qui la situe au mois d'octobre prochain.

Burundi

Sur le plan sécuritaire, la situation au Burundi s'est très nettement améliorée ce dernier mois permettant à l'équipe expatriée de revenir travailler à Bujumbura, capitale du pays. Sur le plan politique, des négociations entre le gouvernement et le CNDD, le plus important des deux mouvements rebelles présents sur le territoire,

ont eut lieu les 19, 20 et 21 août à Sun City en Afrique du Sud en préparation du prochain sommet régional à Dar Es Salam qui se tiendra au début du mois de septembre.

La chef de Mission, Pilar Villanueva, pour des raisons personnelles et professionnelles, a mis fin à sa mission au Burundi. Elle est remplacée par Ladislav de Coster, coordinateur jurisprudence et formation, dans l'attente du recrutement d'un nouveau chef de mission.

Dans le cadre du réseau d'aide aux victimes de violences sexuelles, ASF publiera en septembre un recueil de décisions judiciaires sur cette thématique. Cette publication vise à faire connaître l'application de la législation en la matière par les magistrats, à alimenter un débat entre acteurs judiciaires, et à soutenir le combat des associations qui luttent pour une amélioration du statut de la femme.

ASF organisera du 6 au 10 octobre 2003 une formation à l'attention des Magistrats des Tribunaux de Grande Instance sur le déroulement d'un procès en matière pénale. A cette occasion une magistrate bruxelloise viendra dispenser certains modules au côté d'experts locaux (avocats et magistrats) afin de favoriser un échange et un transfert de connaissances et de compétences.

Au mois de septembre, une session criminelle va être organisée, à l'initiative d'ASF, dans le ressort de la Cour d'appel de NGOZI. L'objectif est de clôturer en un mois 50 dossiers (sur les +\ -1000 restants) relatifs au contentieux de 1993.

République Démocratique du Congo

La mise en place des institutions de la transition en RDC est de plus en plus effective : le 30 juin 2003, les membres du gouvernement de l'union nationale ont été nommés (notons que c'est un gouvernement de 66 membres en ce compris le Chef de l'Etat et les quatre Vice-présidents).

Au mois de juillet, la mission a reçu pendant trois semaines la visite du Responsable de Projet, Jean-Jacques Badibanga, venu notamment installer un nouveau chef de mission. C'est désormais Francesca Boniotti qui conduira la mission en RDC. En préparation de l'extension des activités sur l'ensemble du territoire congolais, le Responsable de Projet et la Chef de Mission ont mené une mission exploratoire à Kisanangani et Bunia du 23 au 28 juillet.

En ce qui concerne les activités, après une mission préparatoire du 13 au 15 août 2003 réalisée par la chef de mission et Dominique KAMUANDU, Conseiller Juridique, ASF – B va organiser du 15 au 21 septembre 2003 le recyclage des magistrats de la Province Orientale, dont l'Ituri, dans le cadre des activités d'appui au Gouvernement dans le domaine du droit et de la justice.

A cet effet, une mission exploratoire a été effectuée du 13 au 15 août 2003 par Francesca BONIOTTI, nouveau Chef de Mission, et Dominique KAMUANDU, Conseiller Juridique, à Kisangani dans le cadre de la préparation de ce séminaire de recyclage des Magistrats du siège et du Parquet de la Province Orientale.

Cette activité est un premier pas dans le cadre de l'extension de nos projets à l'Est.

L'équipe a aussi eu des contacts avec certaines ONG locales qui ont émis le vœu d'avoir des relations de partenariat avec ASF – B. Nous envisageons dans ce cadre, l'appui prochain à des boutiques de droit.

L'équipe de la MISSKIN souhaite la bienvenue à Lara Deramaix qui nous a rejoint

le dimanche 17 août 2003, et prend déjà une part très active dans tous les projets ! Elle sera en charge des projets relatifs à l'assistance judiciaire.

Israël/Palestine

La chef de mission d'ASF a assisté à l'audience du 29 juillet dans le cadre du procès de Jonathan Ben-Artzi, devant la Cour militaire de Jaffa. Ben-Artzi s'est vu refuser le statut de « pacifique » par le comité militaire chargé d'examiner ces questions, et a déjà passé 200 jours en prison pour refus d'accomplir son service militaire sur cette base. L'audition du Président du comité militaire par la Cour militaire de Jaffa le 29 juillet a mené à la décision de renvoyer Ben-Artzi devant ce comité pour un réexamen de son statut. La décision a été prise à l'audience suivante, le 10 août dernier, et laisse présager une issue favorable pour Jonathan Ben-Artzi.

Le 31 juillet dernier, la Chef de Mission d'ASF a donné une formation d'une journée aux avocats et procureurs palestiniens de la région de Ramallah, concernant les principes et mécanismes de droit international (pénal et humanitaire) applicables au contexte israélo-palestinien. Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un cycle de séminaires organisé par le Bureau du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies, avec lequel ASF collabore à cette occasion.

ASF a finalisé son projet d'installation d'une mission permanente en Israël/Palestine, qui devrait voir le jour d'ici la fin de l'année 2003, ou le début de l'année 2004.

Dans cette deuxième phase du projet, ASF entend notamment organiser ce type de séminaires de manière plus continue et sur un mode interactif, à l'attention des avocats, des magistrats, et du personnel des organisations non gouvernementales israéliennes et palestiniennes.

ASF a déposé un amicus curiae soutenant la thèse des demandeurs (Public Committee against Torture in Israel et LAW) dans l'affaire des assassinats ciblés devant la Cour Suprême israélienne. L'opinion d'ASF analyse le droit international applicable aux Territoires palestiniens (notamment la 4^{ème} Convention de Genève), et passe en revue les pratiques existantes en matière d'exécution extrajudiciaire dans le monde.

Justice internationale

Le 16 et 17 juillet, ASF a participé à un séminaire organisé par la FIDH et Human Redress à Paris, sur l'harmonisation en Europe des mécanismes de compétence extraterritoriale pour les crimes internationaux. Luc Walley, membre du Conseil d'Administration d'ASF, était invité à y présenter les évolutions jurisprudentielles et législatives en la matière en Belgique. Les expériences française, allemande, espagnole et anglaise ont également été débattues, avec pour points de comparaison la question des immunités, de la prescription, de l'accès direct des victimes à la justice et de l'opportunité des poursuites. Les recommandations issues de ce séminaire donneront lieu à de plus amples débats lors d'une seconde conférence programmée à Bruxelles dans les mois à venir.

Le 17 juillet, date anniversaire de l'adoption du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI), le Procureur de la CPI a diffusé un communiqué de presse commentant les 499 communications reçues par le Bureau du Procureur à ce jour. Les crimes commis en République Démocratique du Congo (RDC) et spécialement en Ituri récemment constituent la priorité à suivre pour le nouveau Procureur, qui entend favoriser la mise en oeuvre du principe de complémentarité en RDC dans la mesure du possible. Le Procureur souligne d'autre part la nécessité de combattre l'exploitation illégale des ressources naturelles par des sociétés étrangères en RDC.

Abrogation de la loi de compétence universelle de 1993 : ASF a co-signé le 1er août un [communiqué conjoint de la plate-forme des ONGs](#) pour la défense de la loi belge de compétence universelle, déplorant le recul que constitue l'abrogation de la loi de 1993 pour la lutte contre l'impunité, et soulignant la nécessité d'une concertation au niveau européen sur cette question.

ASF A BESOIN DE VOUS !

ASF doit impérativement augmenter ses fonds propres. Ce but ne peut être atteint que grâce à votre générosité qui assurera la survie de l'association sur le long terme. Faites un don à ASF. Tout don d'un montant égal ou supérieur à 30 Euro est fiscalement déductible.

Compte bancaire: ING/Caisse privée 630-0227491-85

IBAN : BE89 6300 2274 8185

Mention: don - campagne fonds propres 2003-2004